Z
3337
(100)

OCTAVE AUBRY

LE ROI PERDU

31 BOIS ORIGINAUX DE JEAN LÉBÉDEFF

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
RF

LE LIVRE DE DEMAIN
ARTHÈME FAYARD & Cie ÉDITEURS PARIS



PRIX : TROIS FRANCS CINQUANTE CENTIMES

DERNIERS OUVRAGES PARUS
DANS LA MÊME COLLECTION :

GÉRARD D'HOUVILLE : JEUNE FILLE
36 bois originaux de Renefer.

COLETTE : LA FIN DE CHÉRI
30 bois originaux de Constant Le Breton.

HENRI DUVERNOIS : FAUBOURG MONTMARTRE
28 bois originaux de Le Meilleur.

GEORGES DUHAMEL : JOURNAL DE SALAVIN
34 bois originaux de Guy Dollian.

ANDRÉ CORTHIS : POUR MOI SEULE
34 bois originaux de Henri Chapront.

PIERRE VEBER : L'AVENTURE
35 bois originaux de Jean Lébédeff.

HENRI BORDEAUX : LE LAC NOIR
de l'Académie française 32 bois originaux de Arsène Brivot.

FRANÇOIS MAURIAC : DESTINS
30 bois originaux de Guy Dollian.

OCTAVE AUBRY : MARIE WALEWSKA
32 bois originaux de Gérard Cochet.

PAUL HERVIEU : PEINTS PAR EUX-MÊMES
de l'Académie française 46 bois originaux de Renefer.

GEORGES IMANN LES NOCTURNES
32 bois originaux de Renefer.

LOUIS BERTRAND : L'INFANTE
de l'Académie française 45 bois originaux de Ch.-J. Hallo

MYRIAM HARRY : MADAME PETIT-JARDIN
40 bois originaux de Morin-Jean.

MARCEL PRÉVOST : LES DON JUANES
de l'Académie française 30 bois originaux de Ch.-J. Hallo.

PIERRE DOMINIQUE : SA MAJESTÉ
29 bois originaux de Jean Lébédeff.

GUSTAVE FLAUBERT : MADAME BOVARY
50 bois originaux de Claudel.

PIERRE LOUŸS : LES CHANSONS DE BILITIS
88 bois originaux de Jean Lébédeff.

RENÉ BOYLESVE : LA JEUNE FILLE BIEN ÉLEVÉE
de l'Académie française
35 bois originaux de Louis Moreau.

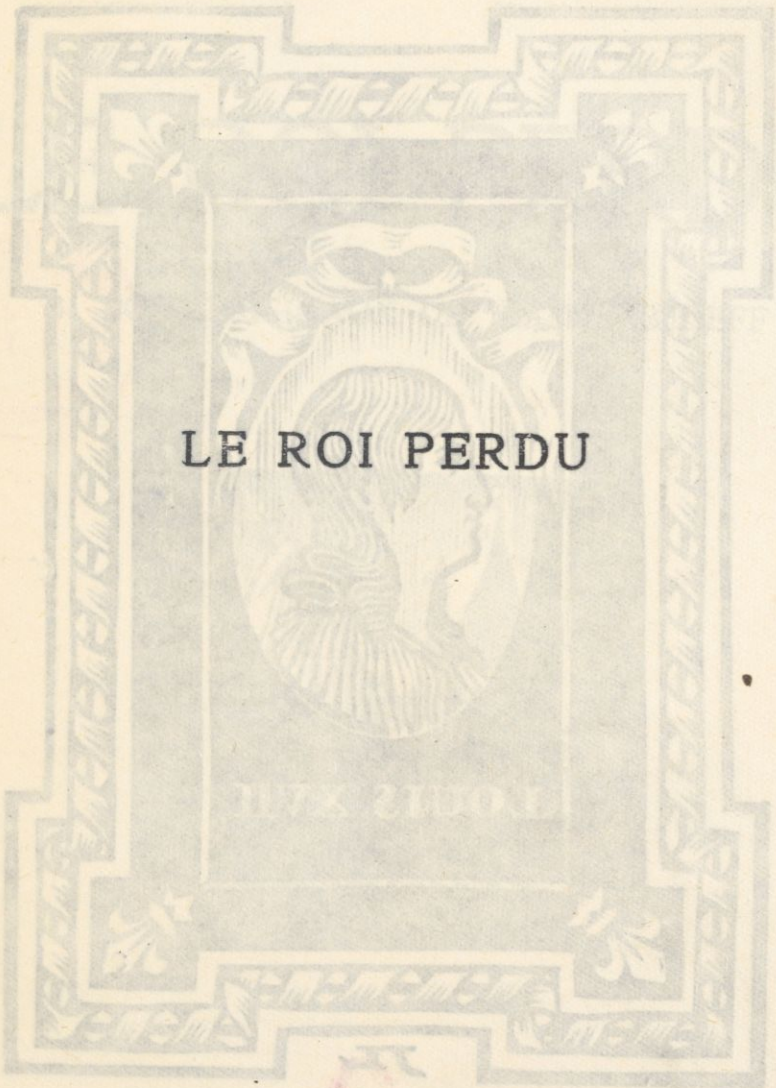
AUGUSTE BAILLY : LA CARCASSE ET LE TORD-COU
33 bois originaux de Louis William Graux.

GÉRARD D'HOUVILLE : TANT PIS POUR TOI
38 bois originaux de René Pottier.

JEAN GIRAUDOUX : BELLA
22 bois originaux de Renefer.

A PARAITRE :

JEAN RICHEPIN : LA GLU
de l'Académie française Bois originaux de Creston



LE ROI PERDU

8° Z
23337
(100)

- 5 SEPT 1931
DEPOT LEGAL
B.N. VOLUMES
ET FASCICULES
A09199



DE POT LEGAL
B.N. VIENNES
Agosto

OCTAVE AUBRY

LE ROI PERDU

31 BOIS ORIGINAUX DE JEAN LÉBÉDEFF

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.



LE LIVRE DE DEMAIN
ARTHÈME FAYARD & Cie, ÉDITEURS — PARIS
18-20, rue du Saint-Gothard, 18-20

OCTAVE AUBRY

LE ROI PERDU

31 BOIS ORIGINAUX DE JEAN LEBEDEFF

LE LIVRE DE DEMAIN
ARTHÈME FAYARD & Cie, ÉDITEURS — PARIS
19-29, rue de Saint-Gratien, 19-29



INTRODUCTION

Le 16 juillet 1873, mourait à Paris, en son hôtel de la rue Barbey-de-Jouy, l'un des derniers acteurs de la Restauration, le comte Joseph-Marie d'Allard de Vaisons, ancien conseiller d'Etat, ami et collaborateur intime du duc Decazes.

La personnalité du comte de Vaisons n'est pas ignorée des historiens qui ont étudié cette période, si attachante et troublée, qui servit de transition entre l'épopée napoléonienne et la royauté bourgeoise de Juillet. A plusieurs reprises, son nom paraît dans les mémoires de Decazes et de Pasquier. M. de Vaulabelle le cite comme l'un des esprits les plus distingués de la haute administration, sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X. Créé comte par le premier, nommé conseiller d'Etat par le second, M. de Martignac lui confia la direction générale des Postes, et il fut même question de lui, dans les derniers jours de la monarchie légitime, pour un ministère, quand le roi, enfin conscient du péril où la publication des Ordonnances avait jeté sa dynastie, pria le duc de Mortemart d'accepter la trop lourde succession de M. de Polignac.

Le comte de Vaisons peut donc passer, à juste titre, pour l'un des bons serviteurs des Bourbons. Il en fut assurément l'un des plus fidèles, car il

s'obstina, malgré des offres répétées, — en dernier lieu par M. Thiers, — à n'accepter aucune place de Louis-Philippe. Il quitta le Conseil d'Etat et ne reparut jamais dans une administration ni une assemblée.

Ce personnage, de qui la carrière, ainsi arrêtée court, avait néanmoins été brillante, nous paraît aujourd'hui, avec le recul du temps, de figure assez terne, et je ne m'en serais point occupé d'une façon particulière si, voilà trois ans, je n'avais été mis en rapport dans une maison amie avec son arrière-neveu, M. le marquis de B....

M. de B..., dont la culture est réputée, et qui prépare un ouvrage important sur les sociétés secrètes au XIXe siècle, causait avec moi du Carbonarisme sur quoi il est, à n'en pas douter, l'homme le plus informé de France. Il fut amené dans la conversation à m'indiquer sa parenté avec le comte de Vaisons. Je lui parlai du rôle intéressant qu'il avait dû jouer, et j'appris que mon interlocuteur n'avait pu recueillir dans ses papiers de famille aucune trace importante des affaires auxquelles le comte avait été forcément mêlé. « Il semble, ajouta M. de B..., que mon parent, arrivé à la fin de sa vie, ait pris soin de détruire lettres et documents se rapportant aux années de son activité politique. Toutefois, si ma mémoire ne me trompe pas, je crois bien qu'il aurait laissé à un ami, — si ce n'est même à son notaire, — un cahier de souvenirs ou de notes qui ne doit être ouvert qu'après un long délai. Puisque notre conversation me le rappelle à présent, je vais, en rentrant chez moi, prendre le carton consacré au comte de Vaisons et compulser les papiers qui me sont venus de lui. Si d'ici à quelques jours vous voulez bien me faire le plaisir d'une visite, comme l'époque où le comte fut employé intéresse vos études, je serai heureux de vous faire part du résultat de mes recherches. »

Je remerciai M. de B... et lui promis de l'aller voir dans sa belle maison de l'île Saint-Louis.

J'y fus la semaine suivante. Après quelques mots d'entretien courant :

— Voici ce que j'ai trouvé, me dit M. de B.... C'est le testament de mon grand-oncle. Je ne sais comment il se fait que je ne l'aie jamais lu. Mais, dans les vieilles familles, on succède à tant de paperasses qu'il faudrait être chartiste pour tout recenser. D'ailleurs, comme vous en jugerez, ma négligence n'a rien retardé ni compromis. Cette pièce, qui fixe avec minutie le partage des biens du comte de Vaisons, mentionne dans sa partie finale l'existence d'un mémoire secret auquel le signataire paraît attacher une extrême importance. Mais lisez vous-même...

Le testament de M. de Vaisons, olographe et daté du 3 octobre 1862, onze ans avant sa mort, contenait, en effet, le paragraphe ci-après :

« J'ai confié à mon notaire, Me Harmentelle, rue Croix-des-Petits-Champs, un mémoire que je le prie, comme mon fidéicommissaire, de conserver avec soin en son étude et de transmettre à ses successeurs, jusqu'à ce que cinquante ans se soient écoulés depuis le jour de mon décès. A cette date, il devra être remis à mon héritier mâle le plus direct pour en faire ce qu'il croira bon. Les événements que j'ai retracés pour-

ront alors, je le suppose, être mis au jour sans inconvénient pour les descendants des personnes que j'ai dû citer. Comme ils sont d'un intérêt historique du premier ordre, je n'ai point pensé, cette réserve faite, qu'il fût juste de priver à toujours la postérité d'un témoignage direct sur une question qui ne laissera point de la préoccuper et sur laquelle, tant que j'ai vécu, j'ai gardé le plus complet silence. »

Suivait la signature enchevêtrée du comte de Vaisons.

Nous étions en juillet 1920. Le comte était mort le 16 juillet 1873. Il fallait attendre encore deux ans et huit mois avant que le manuscrit fût remis à M. de B..., s'il existait encore.

— Je m'en suis assuré, dit le marquis. L'étude de Me Harmentelle, qui est aujourd'hui aux mains d'un troisième successeur, Me Grandgauthier, a conservé fidèlement le dépôt de mon grand-oncle. Le notaire l'a été chercher lui-même dans son coffre et me l'a montré. C'est un volumineux cahier noué d'un ruban et scellé aux armes des Vaisons, qui sont « de gueules à l'épervier d'argent ». Le 16 juillet 1923, j'en deviendrai possesseur. A ce moment, je vous le communiquerai volontiers.

M. de B... attendit donc, et j'attendis aussi. Avec quelque impatience d'abord. A quelle question importante faisait allusion le comte de Vaisons ? Il fallait qu'un homme si digne et si modeste fût bien assuré de la valeur de son témoignage pour en parler dans ces termes et le promettre ainsi « à la postérité ». Je pensai à dix explications dont pas une n'était juste. Puis je n'y songeai plus. Absorbé par d'autres recherches, il fallut qu'au mois de septembre 1923, un billet du marquis de B... vînt me rappeler sa promesse et m'aviser que le fameux manuscrit était à ma disposition.

Je tenais dans une main l'épaisse liasse de papier vergé de grand format, un peu jauni par le temps. Sur la première page, d'une encre restée noire, je lus :

« *Relation fidèle des recherches qui me furent prescrites et des événements auxquels j'ai été mêlé d'avril* 1819 *à juin* 1820. »

Je feuilletai les premières pages, d'une écriture haute et droite. Je vis le nom de Decazes. Un peu plus loin, un autre nom, Simon...

— Ne poursuivez pas, dit le marquis, qui se tenait derrière mon fauteuil, et voyons si vous serez plus perspicace que moi. Il a fallu que je pousse plus avant pour discerner l'objet du mémoire, mais ces deux noms, à la vérité, devraient suffire à un historien. Ne devinez-vous pas ?

Je le regardai.

Decazes... Simon ?... Je fis un vif effort d'esprit, ne trouvai rien, allais l'avouer, quand tout d'un coup une idée soudaine me traversa :

— Louis XVII ?

Le marquis souriait.

— Eh oui, Louis XVII. Ces quelque deux cents pages contiennent la clef de l'énigme sur laquelle tant de flots d'encre — souvent si mauvaise — ont coulé. Emportez-les chez vous, lisez-les à loisir. On a besoin d'être seul pour un tel examen. Quand vous l'aurez achevé, nous nous reverrons. Vous serez sans doute comme moi d'avis que mon grand-oncle avait raison : son mémoire doit être publié. Je vous en laisserai très volontiers le soin. »

La *Relation* que nous présentons au public, grâce à la bienveillance de M. de B... et à sa haute conscience des devoirs que l'héritier d'un lourd secret assume vis-à-vis de l'histoire, porte la lumière sur la plupart des faits restés obscurs à l'égard de Louis XVII, de son évasion toujours contestée, de sa survie. Elle a cet avantage immense de retracer une enquête pratiquée à l'époque où de nombreux témoins du drame du Temple pouvaient être consultés, où les pièces qui, depuis, sont restées introuvables — on verra pourquoi — reposaient encore dans les archives à la disposition de l'autorité. En 1819, moment où commencent les recherches du comte de Vaisons, la Révolution était présente à tous les esprits. Bien des détails qui nous semblent incompréhensibles étaient aisément expliqués. L'ardeur que porta le comte dans sa mission n'aurait pas suffi peut-être à un particulier pour aboutir à la manifestation certaine de la vérité. Mais la position de M. de Vaisons lui ouvrait toutes les portes. Les pleins pouvoirs qu'il reçut de Decazes, puis du Roi lui-même, lui permirent en quinze mois d'apporter une solution définitive au plus douloureux problème de la Révolution. Conduite avec prudence, cette recherche est retracée dans les pages qu'on va lire par un esprit mesuré. M. de Vaisons, bien que royaliste fervent, se garde des formules adulatrices qui rebutent chez beaucoup de ses contemporains. Net, exact, doué d'une expérience administrative et d'une intelligence critique certainement remarquables, le comte de Vaisons a voulu écrire surtout en historien. Son style a quelque empois, mais l'époque était à la redondance et à une pompe qui, du reste, laisse transparaître la bonne foi, même l'ingénuité.

Reprochera-t-on au scrupule de M. de Vaisons de ne nous avoir permis de lire sa relation qu'un siècle après les événements qui en forment le sujet ? Que d'incertitudes et d'erreurs nous eussent été épargnées si son récit avait apparu plus tôt ! C'est la pensée qui s'impose quand on a tourné les dernières de ses pages. Mais, reconnaissons-le, un tel scrupule fait honneur au caractère de ce serviteur passionné de l'ancienne monarchie. Soyons-lui reconnaissants de ne pas l'avoir poussé trop loin et d'avoir triomphé, pour notre avantage, d'un combat de conscience qu'apprécieront les gens de cœur.

O. A.



NOTE LIMINAIRE DE M. DE VAISONS

2 février 1841.

Après de longues hésitations, dont on comprendra assez les motifs, je me décide à écrire le récit des faits particulièrement importants que mes fonctions près du duc Decazes et du roi Louis XVIII m'ont donné lieu de démêler et qui sont restés inconnus jusqu'à présent.

A cette époque, j'avais pris dans ce dessein des notes abondantes, mais le loisir ou plutôt la résolution m'ont manqué pour les mettre en ordre. Il le faut cependant à cette heure ou jamais. Je vieillis ; la mort peut venir me surprendre : il est temps que je rédige ces souvenirs, quitte à les jeter au feu, si, lorsqu'il sera achevé, leur exposé me paraît inutile ou dangereux.

Je dirai d'abord quelques mots de mon origine et des circonstances dans lesquelles j'entrai dans l'administration.







